



CALCUL DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET NOUVEAU DISTANCIER SUR NOOVA !

Un nouveau distancier est apparu sur NOOVA ces jours-ci suite à un dysfonctionnement de l'ancien distancier intégré à Pléiades qui perdurait depuis le début de l'année 2024 !!

Il était temps...

Sauf que ce nouveau distancier, connecté à la géoplateforme de l'Etat, n'est absolument pas en faveur des agents.

Le critère retenu par la collectivité est le trajet le plus court en kilomètres.

De nombreux collègues ont déjà alerté le syndicat FOCD31.

En effet, ce distancier indique ni itinéraire ni temps de trajet.

Le trajet le plus court en kilomètres, déclaré par nos collègues, les amène à des temps de trajets beaucoup plus longs en comparaison avec l'outil « via Michelin ».

Le syndicat FOCD31 dénonce le choix opéré par la collectivité, sans dialogue social, à savoir un distancier qui pénalise une fois de plus les agents, avec une prise en compte d'un kilométrage minimal (moins de remboursement) au détriment de la durée du parcours.

C'est l'effet « Kiss cool » : plus de temps personnel passé dans les trajets et moins de remboursements de frais kilométriques.

Les agents ne sont pas là pour visiter le département mais pour se déplacer dans des délais les plus courts possibles afin de remplir leurs missions de service public.

N'est-ce pas une nouvelle mesure d'austérité déguisée ?

Le RIFSEEP des agents du CD31 n'a pas été revalorisé, le pouvoir d'achat de nos collègues a diminué au vu de l'inflation, pour autant le prix du carburant n'a de cesse d'augmenter.

Le Syndicat FOCD31 demande que le distancier à appliquer soit « via Michelin » et que soit pris en compte le temps de trajet le plus court en temps .